

Chers concitoyennes, concitoyens

Les premiers mois de notre nouvelle administration n'auront pas été de tout repos. Quelques semaines après notre installation, je m'adressais à vous, à travers cette tribune, avec l'espoir que nous puissions profiter d'un certain retour à la normale et concentrer nos énergies sur les dossiers vitaux pour l'avenir de notre communauté. Les mesures sanitaires s'allègent à mesure que les journées s'allongent ; il nous est permis d'espérer après des mois difficiles. La relance de notre vie communautaire approche. Ceux et celles qui souhaitent y participer bénévolement sont invités à nous contacter. Après cette morosité, le retour des festivités s'impose.

La situation sanitaire n'est pas la seule à avoir joué les trouble-fêtes durant la saison hivernale, la météo a rendu la tâche particulièrement ardue pour les travailleurs de la municipalité et de ses partenaires qui participent à l'entretien de nos routes. Souvent, les opérations ont été prolongées les fins de semaine, nos salariés n'ont pas ménagé leurs efforts. Le personnel a été très sollicité et je tiens à les remercier de leur dévouement. Ce dossier accaparera notre attention au cours des prochaines années, avec le prix du carburant et la difficulté à trouver de la main d'œuvre, nous devons entreprendre une réflexion nous permettant d'assurer la pérennité de nos services à un coût acceptable.

Avec la sortie espérée de la pandémie, nous croyons qu'il est temps de relancer la démarche MADA (Municipalité Amie des Aînés). Nous examinerons les programmes existants du gouvernement du Québec pouvant nous donner accès à des subventions pour des projets concernant les aînés. Cette tranche de la population est appelée à prendre une place de plus en plus importante dans notre démographie. Elle doit être au cœur de notre action.

Nous ajoutons aussi quelques ressources afin de combler des besoins en aménagement du territoire par l'embauche d'un.e inspecteur.trice en environnement qui contribuera à la planification de notre développement, tout en veillant à son harmonie et dans le souci du respect des valeurs de la communauté. L'environnement et la préservation de nos milieux naturels étant justement l'une des plus importantes d'entre elles, nous attirerons une personne à la station de lavage des bateaux, en collaboration avec les associations de lac, afin de lutter plus efficacement contre les plantes aquatiques exotiques envahissantes. La santé de nos plans d'eau est étroitement liée à notre qualité de vie.

L'entretien de nos infrastructures n'est pas en reste. Les plans d'ingénierie pour la réfection du chemin du Lac Chaud Est sont maintenant terminés. Un processus d'appel d'offres est en cours afin de trouver un partenaire qui en réalisera les travaux.

Finalement, je ne saurais passer sous silence la situation ukrainienne, l'indifférence est impossible. Je suis fier de vous annoncer que La Macaza a amorcé un mouvement, suivi par plusieurs municipalités de la région, qui consiste à donner 1\$ par citoyen à la Croix-Rouge pour le Fonds d'urgence pour l'Ukraine. Nous encourageons tous les citoyens à faire la même chose au nom des valeurs démocratiques que sont la liberté et la préservation de la paix.

Notez aussi que nous avons pris la décision de limiter la publication du bulletin à trois ou quatre fois par année afin de faire quelques économies et optimiser l'utilisation de nos ressources qui demeurent limitées. D'autres formats de communications seront utilisés afin de vous tenir informés sur l'actualité municipale.

En nous souhaitant à tous un beau printemps,
Yves Bélanger, maire



Crédit photo : Benoit Charette

SOMMAIRE :

• Mot du maire	1
• Présentation du budget 2022	2 à 5
• Travaux publics	6
• Urbanisme	7
• Bibliothèque	8



Crédit photo : Claude Pelletier

CONTACTEZ-NOUS :

Tél. : 819.275.2077

Télécopieur : 819.275.3429

Courriel : info@munilamacaza.ca

HEURES D'OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL

Lundi au jeudi: 8h à 12h - 12h45 à 16h30

Vendredi : 8h à 12h

HEURES D'OUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE

Tél. : 819.275.2077 poste 26

Mardi : 13h à 17h

Jeudi : 12h à 17h

Vendredi : 13h à 17h30

Samedi : 9h à 12h



BUDGET 2022



La Municipalité a préparé un budget en analysant plusieurs éléments et en procédant à une méthode rigoureuse d'évaluation des différents postes budgétaires. Au final, le budget de 2022 voit une hausse globale de 5.96% en comparaison de 2021. De ce pourcentage d'augmentation, 1,31% seulement est assumé par une hausse du taux de taxe foncière de 0,01\$ du cent dollars d'évaluation. Le coût des matières résiduelles demeure le même, sauf pour le commercial, qui lui augmente de dix dollars, et la taxe pour le réseau d'aqueduc conserve la même tarification que l'année dernière.

Les municipalités, tout comme les ménages québécois, font face à des hausses des frais, tels l'électricité, l'essence, les assurances, etc. Ces coûts, dits incompressibles, grugent une bonne partie du budget de la Municipalité. L'exercice d'équilibre budgétaire doit donc faire face à cet enjeu partagé par tous.

PRINCIPALES VARIATIONS AVEC LE BUDGET 2021

L'administration générale voit une baisse de 8.85% par rapport à l'année dernière, et ce, incluant une hausse des salaires des élu.e.s de 4.7%. Ce chiffre représente le taux fixé par l'indice des prix à la consommation (IPC).

Les frais de **sécurité publique demeurent stables avec une légère hausse de 0.72%**.

Le total **du transport routier voit une hausse de 26.09%** par rapport à 2021. Depuis quelques années, la Municipalité a augmenté les services directs aux citoyens au niveau des travaux publics, et ce, sans augmenter les ressources ou les frais d'opération qui y sont rattachés. L'écocentre et la station de lavage en sont de bons exemples. Ces deux services augmentent sans cesse chaque année impliquant des coûts d'opération plus élevés et une pression sur les opérations. Notons par exemple, que l'écocentre a reçu presque le double de visiteurs en 2021 par rapport à 2020. Les membres du conseil ont donc regardé les coûts réels de ces services et leurs répercussions sur l'ensemble des autres opérations des travaux publics. Il est apparu évident que la Municipalité devait augmenter le personnel aux travaux publics afin de répondre adéquatement à la demande et pour s'assurer de donner une bonne qualité de service.

Le budget des travaux publics est aussi bonifié par l'ajout d'un contrat externe pour une niveleuse et un opérateur principalement pour couvrir les douze kilomètres du lac Chaud Ouest. De même, l'achat et la distribution d'abat-poussière a été augmenté de manière significative.

L'hygiène du milieu voit une baisse de 11.35% par rapport à 2021. Ceci s'expliquant notamment par une baisse des quoteparts des régies intermunicipales et aussi une stabilisation du réseau d'aqueduc, des travaux d'investissement ayant été réalisés en 2021.

BUDGET 2022

Les coûts totaux de **l'aménagement, l'urbanisme et le développement** représentent une hausse de **36.06%** en comparaison de 2021. La Municipalité procédera en 2022 à la réorganisation du service d'urbanisme et d'environnement. Cette action fait suite aux réflexions du conseil face aux pressions mises sur ce service dans les dernières années. Le conseil croit que la réorganisation du service et l'ajout de ressources, malgré une période de flottement afin de bien arrimer ces dernières et les rendre optimales, à la fin de 2022, le service d'urbanisme et d'environnement sera plus performant et offrira des services de meilleure qualité. Le budget 2022 prévoit aussi des coûts pour une firme externe afin de compléter le travail colossal en lien avec les changements réglementaires.

Une hausse du total des **frais de financement est significative à 60.30%**, avec le début du remboursement du règlement d'emprunt pour la réfection du lac Chaud Ouest, et ce, même si le remboursement de la dette à long terme diminue légèrement, puisque deux règlements d'emprunt se sont terminés en 2021.

LA MUNICIPALITÉ DE LA MACAZA EST À LA RECHERCHE DE CITOYEN.NE.S POUR PARTICIPER AU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (CCU)

Le CCU est un organisme mandaté par le conseil municipal pour donner des avis sur les demandes qui lui sont soumises en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire. Le CCU est un groupe de travail composé de membres du conseil municipal et de trois citoyens pour guider, orienter et soutenir son action en matière d'urbanisme.

La durée du mandat de chaque membre citoyen est de deux ans et est renouvelable.

Les recommandations et les avis du CCU permettent au conseil municipal de profiter de la contribution d'élus et de citoyens, lesquels **peuvent faire valoir leur expérience de vie** dans la municipalité et leurs préoccupations particulières pour l'aménagement de leur territoire. **La mise sur pied d'un CCU permet donc de rapprocher les citoyens aux questions d'urbanisme.**

Bien que le CCU soit fondamentalement un organisme à caractère consultatif et non décisionnel, il joue néanmoins un **rôle indéniable dans la mission de planification et d'administration du territoire municipal**. Les membres et les officiers du comité sont nommés par résolution du conseil de la municipalité.

Idéalement, les citoyens intéressés doivent avoir accès à une boîte courriel et à internet. Certaines qualités sont recherchées, par exemple avoir de l'habileté à analyser de la réglementation et de la curiosité et de l'intérêt pour l'urbanisme.

Les **citoyen.ne.s intéressé.e.s à poser leur candidature pour siéger au CCU** peuvent contacter Katherine Poulin, coordonnatrice du Service de l'urbanisme et de l'environnement en téléphonant au 819.275.2077 poste 24 ou en écrivant à urbanisme@munilamacaza.ca

Vous avez jusqu'au **5 avril 2022** pour déposer votre candidature.



BUDGET 2022

REVENUS		Budget	Budget
No. de compte	Description	2022	2021
01-210-00-000	TOTAL - TAXES	1 735 228 \$	1 733 089 \$
01-212-00-000	TOTAL - TARIFICATION -SERVICES MUNICIPAUX	185 830 \$	185 214 \$
01-221-00-000	TOTAL - PAIEMENT TENANT LIEU DE TAXES	771 722 \$	705 803 \$
01-230-00-000	TOTAL - SERVICES RENDUS	272 845 \$	244 780 \$
01-240-00-000	TOTAL - LICENCES ET PERMIS	10 000 \$	7 500 \$
01-241-00-000	TOTAL - MUTATIONS	112 544 \$	80 000 \$
01-250-00-000	TOTAL - AMENDES ET PÉNALITÉS	10 000 \$	5 000 \$
01-260-00-000	TOTAL - INTÉRÊTS	20 000 \$	20 000 \$
01-270-00-000	TOTAL - AUTRES REVENUS	5 000 \$	2 700 \$
01-300-00-000	TOTAL - TRANSFERTS	388 192 \$	329 794 \$
01-000-00-000	TOTAL DES REVENUS	3 511 361 \$	3 313 880 \$
DÉPENSES			
02-110-00-000	TOTAL - CONSEIL MUNICIPAL	162 774 \$	156 704 \$
02-120-00-000	TOTAL - COUR MUNICIPALE	- \$	- \$
02-130-00-000	TOTAL - GESTION FINANCIÈRE ET ADMINSTRATIVE	387 724 \$	431 009 \$
02-140-00-000	TOTAL - GREFFE	152 492 \$	167 166 \$
02-150-00-000	TOTAL - ÉVALUATION	62 150 \$	61 208 \$
02-190-00-000	TOTAL - AUTRES	47 525 \$	75 456 \$
02-100-00-000	TOTAL - ADMINISTRATION GÉNÉRALE	812 665 \$	891 543 \$
02-210-00-000	TOTAL - POLICE	198 798 \$	192 311 \$
02-220-00-000	TOTAL - SÉCURITÉ INCENDIE	254 306 \$	255 330 \$
02-230-00-000	TOTAL - SÉCURITÉ CIVILE	6 536 \$	8 723 \$
02-290-00-000	TOTAL SÉCURITÉ AUTRES	- \$	- \$
02-200-00-000	TOTAL - SÉCURITÉ PUBLIQUE	459 640 \$	456 364 \$
02-320-00-000	TOTAL - VOIRIE MUNICIPALE	540 374 \$	370 257 \$
02-330-00-000	TOTAL - ENLÈVEMENT DE LA NEIGE	490 342 \$	431 745 \$
02-340-00-000	TOTAL - ÉCLAIRAGE DES RUES	8 100 \$	18 350 \$
02-355-00-000	TOTAL - CIRCULATION ET STATIONNEMENT	3 300 \$	5 300 \$
02-370-00-000	TOTAL - TRANSPORT ROUTIER - AUTRES	4 598 \$	4 475 \$
02-300-00-000	TOTAL - TRANSPORT ROUTIER	1 046 714 \$	830 127 \$
02-413-00-000	TOTAL - RÉSEAU DE DISTRIBUTION DE L'EAU	44 010 \$	68 811 \$
02-450-00-000	TOTAL - DISPOSITION AU SITE	- \$	- \$
02-451-00-000	TOTAL - DÉCHETS - COLLECTE ET TRANSPORT	40 813 \$	43 722 \$
02-452-00-000	TOTAL - MATIÈRES SÉLECTIVES - COLL. ET TRANS.	151 922 \$	165 961 \$
02-453-00-000	TOTAL - ÉCOCENTRE	29 680 \$	29 753 \$
02-454-00-000	TOTAL - GESTION	- \$	- \$
02-460-00-000	TOTAL - COURS D'EAU	39 121 \$	36 421 \$
02-400-00-000	TOTAL - HYGIÈNE DU MILIEU	305 546 \$	344 668 \$

BUDGET 2022

DÉPENSES			
02-590-00-000	TOTAL-LOGEMENT SOCIAL	-	-
02-500-00-000	TOTAL - SANTÉ ET BIEN-ÊTRE	-	-
02-610-00-000	TOTAL - AMÉNAGEMENT, URBANISME ET ZONAGE	296 869 \$	176 235 \$
02-621-00-000	TOTAL - PROMOTION ET DÉV. ÉCONOMIQUE	19 408 \$	20 224 \$
02-622-00-000	TOTAL -TOURISME	9 996 \$	12 056 \$
02-629-00-000	TOTAL - AUTRES - PROMOTION, URBANISME ET DÉV.	4 015 \$	14 214 \$
02-690-00-000	TOTAL- HORTICULTURE	58 557 \$	63 050 \$
02-600-00-000	TOTAL - AMÉNAGEMENT, URBANISME, DÉVELOPPEMENT	388 845 \$	285 779 \$
02-701-10-000	TOTAL - ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES	-	-
02-701-20-000	TOTAL - CENTRE COMMUNAUTAIRE	30 433 \$	31 814 \$
02-701-30-000	TOTAL - ARÉNA ET PATINOIRE	6 953 \$	6 775 \$
02-701-50-000	TOTAL- PARCS ET TERRAINS DE JEUX	107 790 \$	107 205 \$
02-701-90-000	TOTAL - AUTRES - LOISIRS	136 127 \$	136 760 \$
02-702-00-000	TOTAL- AUTRES - CULTURE	-	397 \$
02-702-59-000	TOTAL- CENTRE CULTUREL	-	-
02-702-30-000	TOTAL - BIBLIOTHÈQUE	98 516 \$	105 365 \$
02-702-90-000	TOTAL - SUBVENTIONS OBNL	6 149 \$	13 988 \$
02-700-00-000	TOTAL -LOISIRS ET CULTURE	385 968 \$	402 304 \$
02-920-00-000	TOTAL - FRAIS DE FINANCEMENT	19 858 \$	10 895 \$
02-990-00-000	TOTAL - AUTRES FRAIS DE FINANCEMENT	3 025 \$	3 380 \$
02-900-00-000	TOTAL - FRAIS DE FINANCEMENT	22 883 \$	14 275 \$
02-990-00-000	TOTAL - EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ	-	-
02-000-00-000	TOTAL - DÉPENSES	3 422 261 \$	3 225 060 \$
CONCILIATION À DES FINS FISCALES			
03-210-00-000	TOTAL - REMBOURSEMENT DETTE À LONG TERME	68 950 \$	77 840 \$
03-310-00-000	TOTAL - AFFECTATION ACTIVITÉS INVESTISSEMENT	-	-
03-510-00-000	TOTAL - AUTRES AFFECTATIONS	13 150 \$	10 980 \$
03-800-00-000	TOTAL - FONDS RÉSERVÉS	7 000 \$	-
03-300-00-000	TOTAL - CONCILIATION À DES FINS FISCALES	89 100 \$	88 820 \$
23-000-00-000	IMMOBILISATIONS - FONDS GÉNÉRAUX		
23-000-00-000	TOTAL - IMMOBILISATIONS - FONDS GÉNÉRAUX	-	-
	TOTAL DES DÉPENSES	3 511 361 \$	3 313 880 \$
	SURPLUS (DÉFICIT)	-	-

TRAVAUX PUBLICS

Vous souhaitez obtenir du matériel provenant des travaux de déblai municipaux ?

Lorsque la Municipalité débute un chantier, elle reçoit souvent la visite d'un résident qui demeure à proximité pour lui demander d'aller lui livrer le matériel. Malheureusement, nous devons souvent refuser car le citoyen n'a pas de permis de remblai. Si vous êtes intéressés à recevoir du matériel, vous devez le planifier d'avance. Voici comment procéder :

1. Vous procurer le formulaire de demande de permis «Remblai/Déblai» sur le site internet ou à la réception;
2. Remplir le formulaire de demande de permis en indiquant clairement que vous voulez du remblai des travaux municipaux ainsi que le nombre de voyages approximatifs;
3. Joindre un plan détaillé de l'emplacement projeté pour le remblai (croquis);
4. Indiquer la raison du remblaiement;
5. Retourner la demande par courriel à urbanisme@munilamacaza.ca et payer le permis au coût de 25\$ par téléphone au 819-275-2077, poste 0;

Veillez noter qu'il y a une analyse à effectuer avant d'émettre le permis. Par exemple, la présence d'un milieu humide à proximité, l'accessibilité pour un camion 10 roues, etc. Cette analyse peut prendre un certain délai, il est donc recommandé de faire la demande de permis en début de saison estivale.

**** Des travaux majeurs sont prévus à l'été 2022 sur le chemin du Lac-Chaud Est. Le contracteur sera seul responsable du matériel des travaux de remblai et pourrait accepter d'en fournir à des résidents près de ce secteur. Il est nécessaire d'avoir un permis valide de Remblai/Déblai.**

Ce permis est valide pour une durée d'un an.

La Municipalité ne peut garantir de quantité ni la qualité de matériel et ce sont les adresses les plus près du chantier qui recevront le matériel, le cas échéant.

www.munilamacaza.ca/demande-de-permis



Cher Macaziens, Macaziennes,

C'est avec le cœur lourd que j'ai annoncé à la direction générale ma démission du poste de contremaître aux travaux publics. Pour des raisons personnelles, je quitte pour un tout autre domaine, celui de la construction. Étant une personne manuelle, la tête remplie de projets et avec des opportunités qui s'ouvrent, la décision s'est concrétisée.

Je suis fier de ce qui a été accompli durant les 3 dernières années. Nous avons grandement outillé les travaux publics afin d'améliorer le service aux citoyens. Il y a eu de nombreux défis en lien avec les ressources humaines et le matériel roulant, le tout mêlé à un contexte de pandémie. Vous comprendrez qu'il n'a pas toujours été simple de répondre aux nombreuses requêtes citoyennes. Cependant, je considère avoir été à l'écoute, d'avoir pris des mesures en continu pour nous améliorer et vous offrir des services de qualité.

Je suis confiant que l'équipe en place va faire progresser le service, car elle a à cœur la municipalité. Je vous garantis qu'ils donnent tous leur 110% pour leur communauté. Plusieurs projets pour les travaux publics sont sur la planche notamment pour le réseau routier, le réseau d'aqueduc, l'écocentre, la station de lavage, les espaces verts et les infrastructures municipales. Je demeure un citoyen de La Macaza qui souhaite aussi voir ces projets se réaliser.

Au plaisir de vous revoir!

Rémy Fleurant Lepage

URBANISME ET ENVIRONNEMENT

Réorganisation du service d'urbanisme et d'environnement

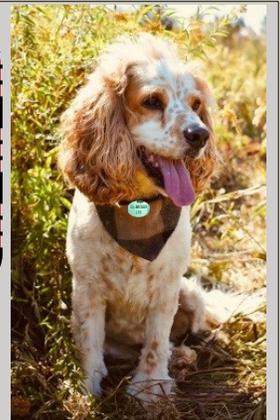
Monsieur Timothé Breton, directeur du service d'urbanisme et d'environnement, a quitté ses fonctions le 24 février dernier pour aller vers de nouveaux projets. Tous ses collègues le remercient pour les trois années de services qu'il a données à la municipalité de La Macaza, et nous lui souhaitons bonne chance dans sa nouvelle vie ! Les membres du conseil, suite au départ de monsieur Breton, en collaboration avec madame Katherine Poulin, coordonnatrice du service, ont pris la décision de ne pas renouveler le poste de directeur. Madame Poulin pourra maintenant compter sur une nouvelle recrue dans l'équipe, madame Marie-Pierre Berberi, qui agira comme inspectrice en urbanisme et environnement. Nous lui souhaitons la bienvenue parmi nous.

Madame Poulin a démontré depuis son arrivée en août 2021, ses talents, son expertise comme inspectrice et aussi ses capacités pour la coordination du service. Avec l'équipe de l'administration, elle est à pied d'œuvre pour revoir les procédures et modalités de fonctionnement du service d'urbanisme et d'environnement. L'objectif est d'optimiser et améliorer la qualité de service aux citoyens. L'année 2022 sera une année charnière pour ce service et le conseil est confiant qu'avec les efforts et l'ajout de ressources, malgré une période de flottement pour la formation de nouveaux employé.e.s, le service d'urbanisme et d'environnement de La Macaza atteindra des standards de grande qualité.

*Caroline Dupuis,
Directrice générale*

Permis émis par le service d'urbanisme en 2021	Nombre de permis
ABATTAGE D'ARBRES	55
RÉNOVATIONS/RÉPARATIONS	45
BÂTIMENT ACCESSOIRE	31
INSTALLATION SEPTIQUE	30
REMBLAI/DÉBLAI	27
CAPTAGE DES EAUX	21
CONSTRUCTION BÂTIMENT PRINCIPAL	17
DÉMOLITION	12
GALERIE, PERRON , PATIO...	11
INSTALLATION D'UN QUAI	11
ENTRÉE CHARRETIÈRE	4
MODIFICATION DE L'INSTALLATION SEPTIQUE	3
AGRANDISSEMENT, TRANSFORMATION	3
CHANGEMENT D'USAGE	3
VENTE DE GARAGE	3
INSTALLATION D'UNE PISCINE, BAIN A REMOUS	2
DÉPLACEMENT D'UN BÂTIMENT	2
CONSTRUCTION D'UN ABRI FORESTIER	1
CONSTRUCTION D'UNE CLÔTURE, HAIE, MURET	1
Total des permis pour l'année 2021:	282

RAPPEL CONCERNANT LES MÉDAILLES POUR LES CHIENS



Le règlement municipal 2021-162 oblige les propriétaires de chien à enregistrer celui-ci au moyen d'une licence.

Pour l'obtenir, présentez-vous au bureau municipal, remplissez le formulaire, fournir une photo de votre chien, payez les coûts de vingt dollars (20\$) et votre licence sera en vigueur tant que vous serez propriétaire du chien.

N'oubliez pas que votre chien doit être maintenu par un dispositif sur votre terrain et tenu en laisse lors des promenades!



Activités de la bibliothèque Nicole-Jasmin présentées à la salle Alice-Rapatel 53, rue des pionniers, La Macaza

Samedi le 9 avril 2022

10h à 11h30



ZOOLOGISTE EN ACTION!

animé par Hélène Caron

Pour souligner la fête de Pâques,
viens découvrir des animaux fascinants!
Un bricolage et une chasse aux cocos
suivra l'animation!

Pour les 2 à 12 ans et doivent être
accompagné.e.s d'un adulte.

Samedi le 28 mai 2022

10h à 11h30



LES VERTUS MÉDICINALES DES ÉPICES ET FINES HERBES

animé par Johanne Fontaine

À l'occasion de la semaine québécoise
intergénérationnelle, nous vous invitons à une
conférence sur les vertus des plantes à intégrer
à votre jardin.

Une plante présentée sera remise aux
participants. Bienvenue à tous !

Inscriptions obligatoires au 819 275-2077, poste 26
ou par courriel biblio@munilamacaza.ca